



Septembre 2020

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne



Mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers administrés,

C'est avec un très grand honneur que nous avons pris nos fonctions le 25 mai dernier, suite aux élections municipales qui resteront à bien des égards, dans nos mémoires.

Je tenais tout d'abord à rendre un hommage à Henri BOYER décédé alors qu'il était en fonction après 12 années de service auprès de la collectivité. Si je n'étais pas d'accord avec lui sur la gestion et la vision d'avenir de la commune, je respectais l'homme et son implication. A l'unanimité, le Conseil Municipal a proposé à la famille de nommer la salle du Conseil Municipal à Chirac, salle « Henri BOYER ».

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous remercier de votre confiance et vous rassurer sur notre action pour la commune. Malgré une prise de fonction tardive, l'équipe s'est mise au travail et fait déjà avancer les projets.

Concernant l'entretien de la voirie, des villages et hameaux, un retard important a été pris au moment du confinement avec la décision de ne pas faire travailler les agents techniques. Malgré l'implication et la volonté des agents ce retard est toujours perceptible.

La construction de la maison médicale, à partir du bâtiment La Grange, débute mi-octobre (la consultation des entreprises ayant été lancée en août). Nous nous réjouissons tous de l'avancée de ce projet qui va permettre d'offrir et centraliser de nouvelles possibilités de soins pour l'ensemble de nos concitoyens.

C'est aussi avec grand plaisir que nous accueillons depuis le 6 juillet le docteur Nathalie Masson, ayant fait le choix d'implanter son cabinet sur la commune, au 5 impasse du moulin au Monastier. Je tiens à la remercier pour ce choix.

Nous avons maintenant, une offre de soins importante : médecin, gynécologue, infirmiers, kinésithérapeutes, ergothérapeute, psychologue, psychomotricien, naturopathe, ostéopathe, médecine douce, ...

Les travaux de rénovation énergétique de l'immeuble saint Vincent touchent à leur fin. Ils vont permettre de réduire sérieusement l'impact sur notre environnement et donner du pouvoir d'achat aux locataires, avec une facture de chauffage divisée à minima par deux.

Je suis heureux de pouvoir annoncer dans ce bulletin que chaque jeune qui s'inscrit au permis de conduire bénéficiera d'une aide de 30 euros, prendre contact avec la Mairie avant votre inscription. Nous souhaitons favoriser la mobilité de tous pour une meilleure intégration sociale et professionnelle.

Pour favoriser, encore plus cette mobilité nous avons répondu et été retenus à un appel à projet sur la mobilité rurale à inventer. Le résultat final, pour les aides, est attendu pour la fin octobre.

Comme nous l'avions annoncé deux investissements sont à réaliser rapidement: la maison du temps libre qui nécessite une réhabilitation ainsi que l'école Marceau Crespin.

Une réflexion est lancée avec la possibilité de créer un complexe multifonctionnel et inter générationnel, Après rencontre avec les financeurs, ils sont plus favorables à une vision multifonctionnelle.

L'équipe municipale s'est investie dans la gouvernance de la Communauté de Commune du Gévaudan (C.C.G.) notamment pour continuer à développer un bassin de vie attractif pour des acteurs économiques. Les diverses compétences de la C.C.G. sont : gestion des déchets, voirie, déneigement, eau, assainissement, développement économique, petite enfance, aires des gens du voyage, tourisme, piscine et bibliothèque de 1ère catégorie.

La rentrée scolaire s'est déroulée pour le mieux, grâce aux équipes enseignantes et aux agents communaux. J'en profite pour les remercier de leur investissement au service de la collectivité, soucieux de l'accueil de nos enfants. En septembre, les associations vont pouvoir reprendre leurs activités dans le respect des règles sanitaires en cours.

Nous tenons à renouveler tous nos vœux de prudence face à la Covid-19 qui sévit toujours parmi nous. Nous encourageons tous nos administrés à respecter les gestes barrières. Même si nos aînés sont les plus fragiles face à cette pandémie, nous incitons chacun à la plus grande prudence vis-à-vis de ce virus.

Notre équipe municipale reste à votre écoute et vous invite à communiquer toutes questions, remarques ou suggestions en passant en mairie ou sur notre adresse courriel : mairie@bourgssurcolagne.fr

Ça bouge à Bourgs sur Colagne...

Marché à CHIRAC

Il y a quelques temps, M ROCHETEAU a créé un marché dans l'enceinte des jardins du Sacré Cœur pour vendre ses productions de légumes en circuit court. Il a ensuite été rejoint par d'autres producteurs locaux qui proposent en complément des fromages, de la glace, des bières et du miel.



Devant la demande toujours croissante, la Municipalité en collaboration avec M ROCHETEAU décide en juillet 2020 de développer ce marché en l'agrandissant sur la place de la Liberté. Dorénavant, sur cette extension, vous trouverez, des volailles, de l'épicerie BIO en vrac, du fromage, des boissons fermentées, du miel, des pâtes fraîches, des yaourts au lait de chèvre, des photographies, des jeux en bois, et des couteaux. Tous ces articles sont proposés par des producteurs ou commerçants locaux afin de favoriser les circuits courts. Nous sommes très sensibles au consommer local et au soutien que nous pouvons apporter à nos producteurs locaux au travers de ce marché en assurant la gratuité des places pour les exposants. Nous espérons aussi créer un nouveau lieu de rencontre pour les habitants de notre commune en vous donnant rendez-vous tous les vendredis en fin d'après-midi sur ce marché.

Passation...aux jardins du Sacré-Cœur



Après une dizaine d'années d'exploitation, Monsieur Étienne ROCHETEAU a décidé de transmettre son activité de maraîchage pour se consacrer à d'autres activités. C'est au cours d'une petite réception le vendredi 11 septembre que la reprise de l'exploitation par Monsieur Jeremy DUMORTIER a été officialisée.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette reprise qui nous permettra de pouvoir continuer à savourer de bons légumes bio produits sur place.

Le marché de la commune initié par Monsieur ROCHETEAU continuera donc à bénéficier de la présence d'un maraîcher bio et local, puisque Monsieur DUMORTIER épaulé par sa compagne, va continuer à proposer ses légumes le vendredi après-midi.

Nombreuses étaient les personnes venues dire merci à Étienne et aux siens, mais aussi bienvenue à la famille DUMORTIER autour d'un verre d'amitié et de produits issus du jardin.

Nous souhaitons une belle réussite à nos deux maraîchers, tant sur le plan professionnel que personnel, pour leur nouvelle vie.

La Grange : Espace de travail partagé



Ce bâtiment abritera 4 professions médicales ou paramédicales qui bénéficieront ainsi de locaux neufs, agréables et fonctionnels pour exercer leurs activités. Comme pour le Rucher des Tilleuls, des espaces partagés seront créés afin de favoriser le vivre ensemble et de limiter les coûts, non seulement de la construction, mais aussi de l'entretien régulier des locaux. De ce fait, pour les locataires, les loyers seront facilement accessibles. Pour la commune, percevoir des loyers permettra de financer le coût de la construction sur 15 années maximum. A terme cette opération d'investissement permettra à la commune de nouvelles réalisations sans avoir recours à l'augmentation de l'imposition.

Façade Est

La commune a fait l'acquisition d'un ancien bâtiment agricole et de parcelles de terrain situés au cœur du village du MONASTIER. Après avoir profité de l'aménagement de la traversée du village pour créer un nouveau parking, l'heure est maintenant venue de réaliser la réhabilitation du bâtiment. En 2019, après consultation l'architecte local a été retenu et a réalisé le plan des futurs locaux. Dans le même temps, les demandes de subventions faites en amont sont acceptées, le financement assuré, le dépôt du permis de construire s'en est suivi.

Façade Ouest



L'aménagement de ces espaces permettra, en outre, de créer une liaison piétonne entre l'Avenue de la République et la rue Basse Colagne. Il est prévu de laisser un passage afin de cheminer librement entre ces deux rues, pour desservir les professionnels installés dans le bâtiment et pour utiliser le parking.

Équipe technique

Le local technique a été réaménagé, par l'équipe, au Monastier afin de regrouper l'ensemble des employés communaux sur le même site (ancienne coutellerie). Ce local de 1 200 m², remis aux nouvelles normes européennes permet de stocker tout le matériel de la commune.

Cela permet également d'organiser, avec tous les employés, un point plus régulier sur les chantiers effectués et ceux à venir.

Chantiers réalisés depuis début juin:

- Remise en conformité de certains appartements,
- Aménagement de certains espaces publics avec des tables et des bancs neufs,
- Travaux de débroussaillages et d'entretiens des voiries, des cinq cimetières qui avaient pris beaucoup de retard, au vu du contexte actuel,
- Création d'un parking à l'arrière de l'établissement Saint Angèle afin de limiter les stationnements de longue durée sur le parking de la boulangerie,
- Entretien des écoles.

Au mois de juin, un stagiaire a été intégré au sein de l'équipe technique pour 4 semaines. Depuis le 1^{er} septembre, une personne relevant du médico-social est accueillie dans le cadre de l'inclusion au sein de l'équipe (Pour rappel : 3 établissements sont présents sur notre commune.)

Zoom sur ...

« L'Art démasqué »

Après la période de confinement l'envie du **BEAU**, du **RÊVE** se faisaient sentir, aussi, grâce à l'accueil favorable des associations, nous avons pu réaliser une exposition du 24 juillet au 9 août. Les artistes étaient :

- *La calligraphie* : Foyer rural Bourgs sur Colagne
- *La Céramique* : Sylvie Souton Chany
- *La dentelle aux fuseaux* : Couvige Chiracois
- *Les Écrits* : Jean Paul Mazot
- *Fer et Coutellerie* : Gilles Conort
- *Pastel* : Françoise Clavandier
- *Peinture* : Marie France De Marchi
- *Photo-club* Lot-Colagne
- *Sculpture sur bois* : René Meissonnier
- *Sculpture sur pierre* : Didier Servant
- *Vannerie* : Raymond Deltour et Jean Christophe Gosse

Nous les remercions pour sa réalisation rapide, pour la tenue des permanences, la préparation des objectifs de chacun réalisés et mis en forme par Françoise ce qui a donné une unité à l'ensemble mais quel travail !

De nombreux visiteurs sont venus et ont apprécié le Beau qui se dégageait de cette exposition.

Enfin en plus de l'exposition Jean Paul Mazot qui avait exposé des lithographies de René Jaudon a fait une conférence sur ce peintre le 31 juillet dans la chapelle des frères du Sacré Cœur. Il nous a parlé de sa vie, de son œuvre et développa son activité pédagogique et artistique. Il nous parla de ses ateliers parisiens de la rue d'Enfer, de ses cours de lithographie, à l'école nationale des Beaux-Arts et de ses élèves dont il fut le patron, le plus célèbre étant à coup sûr René Soulages. Toute la conférence fut animée par un diaporama qui enchantait le public et montra des lithographies, des fresques, des toiles qui évoquaient la Lozère, Marvejols où il vit le jour et Chirac dont sa famille était originaire.

Un grand Merci à tous nos artistes !...

La Boîte à Livres

Vos étagères sont encombrées de livres déjà lus :

Donnez-les en les déposant sur les rayonnages de

LA BOITE A LIVRES



Créée par nos agents à partir d'une fenêtre offerte par l'entreprise ALZUR, elle siège en face de la boulangerie et du bar, entre le salon de coiffure et le gîte du MONASTIER.

C'est tout simple :

PRENEZ

LISEZ

EMPORTEZ

**(RE)DEPOSEZ
des livres**

quand vous voulez, comme vous voulez
ce système d'échange est basé sur le
civisme.

Nouvelle version de la **Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne**
consultable en version colorée sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Rédaction : les membres de la commission Communication et les Associations de la Commune.

Impression : sur papier recyclé par nos soins

Septembre 2020

200m sur ...

Ma boutique à l'essai

*Un concept qui fonctionne pour dynamiser
les centres villes*



Et pourquoi pas à Chirac?

Où? A l'ancien bureau de poste.

Le principe? Elle permet à des personnes souhaitant ouvrir un commerce, de tester leur projet en condition réelle au sein d'une boutique pilote pendant plusieurs mois.

Comment? Grâce à un bail dérogatoire (6 mois, et renouvelable une fois) avec loyer réduit, des travaux et des services (comptable, assurance, banque, communication...) à prix préférentiels mais aussi un accompagnement à la création d'entreprise.

Où s'adresser? A la Mairie qui souhaite développer ce concept sur la commune. Il s'agit de ce fait d'un projet de dynamisation du centre-ville qui associe à la fois des acteurs publics et privés qui participent ensemble à une dynamique territoriale. Le Communauté des Communes du Gévaudan est porteuse de ce projet.

Il est important aussi de rappeler que **Ma boutique à l'essai** a pour vocation d'aider le commerçant à pérenniser son activité au bout de 6 mois de test. Autrement dit, après cette période d'essai, si le commerçant souhaite poursuivre son activité, les conditions redeviennent celles d'un bail et d'un loyer normal.

*Ensemble redynamisons le commerce
et donc notre village !!!*

Covid-19

8 714 €

C'est le montant total de l'exonération de loyers, accordé par le Conseil Municipal, au bénéfice des 11 entreprises locataires de la Commune.

**Extension
de
terrasses**

En lien avec les distanciations sociales préconisées, le Conseil Municipal a répondu favorablement aux demandes du restaurant **Le P'tit Marché** et du **Bar Urbain V** afin qu'ils puissent étendre leur terrasse durant la période estivale, sans surcoût.

Transport à la demande

Vous n'avez pas de moyen de locomotion pour faire vos courses ou aller consulter un médecin vous pouvez vous adresser à la : **Maison France Service**.

6 rue Victor Cordesse – 48 100 MARVEJOLS

TEL : 04 66 44 03 78

mail : msap@cc-gevaudan.fr

La réservation peut se faire du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h à la Maison France Service.

Les déplacements peuvent s'effectuer depuis le domicile et selon les motifs, à destination des services médicaux (si pas de transport sanitaire), à des commerces de nécessité (les mercredis et samedis matins uniquement), à l'accès aux gares et aux services administratifs.

Le coût du transport est de 2 euros par trajet.

La Maison France Service peut également vous accompagner pour vos démarches administratives et recherche d'emploi.

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Le CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE s'est réuni deux fois depuis la mise en place de l'équipe composée de huit membres élus et huit membres de la société civile s'occupant plus particulièrement de personnes vulnérables ou en situation de précarité.

Il a pour mission la mise en œuvre des solidarités et d'organiser l'aide sociale au profit des habitants : lutter contre l'exclusion, accompagner les personnes âgées, soutenir les personnes souffrant de handicaps et gérer différentes structures.

Parmi ses attributions il donne son avis sur l'instruction des dossiers de demande, d'aide aux démarches administratives. N'hésitez pas pour venir en mairie et demander un rendez-vous si cela est nécessaire nous serons à votre écoute.

Il peut également :

- a) Donner son avis sur l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives)
- b) Dispenser l'aide sociale facultative : aide alimentaire, financer des animations, des sorties, repas Noël...
- c) Il peut également animer une action de prévention et de développement social :

- Pour les personnes âgées et/ou handicapées, enfants.
- Actions spécifiques en direction des jeunes et des adolescents : dans ce cadre il a décidé d'accorder une aide aux jeunes pour la préparation au code dans le cadre du permis de conduire .Ils ont de plus en plus besoin du permis pour l'emploi et même pour la formation .Les conditions sont précisées en mairie.
- Actions auprès des personnes à revenus modestes.
- Accompagnement des familles (personnes en difficultés financières, personnelles ou d'insertion).
- Mesures pour les personnes connaissant des difficultés administratives.
- Actions de prévention des conduites dépendantes auprès des jeunes.
- Actions d'éducation à l'hygiène de vie, à la santé et à la nutrition notamment dans le cadre des épiceries sociales.
- Actions en matière de santé à destination des personnes âgées.

Des actions de prévention vont être mises en place assez rapidement.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer en cas de besoin, nous serons à votre écoute, deux personnes ont plus particulièrement ce secteur : Madame Castan Michèle et Madame Morera Chantal.

Actualités Municipales

Jeune en Service Civique

L'état a mis en place l'engagement pour service civique et en finance la majeure partie. A l'heure où la pandémie pose tant de problèmes pour l'emploi des jeunes, il nous a paru opportun de les aider, nous avons donc demandé l'agrément qui nous a été accordé. Ainsi **si un jeune est intéressé, qu'il vienne se faire connaître à la mairie**, il aura toutes les informations nécessaires. Il interviendra pour une mission d'intérêt général.

Le Thème de ce poste est : **La Solidarité.**

L'intitulé est : Améliorer l'attractivité de notre commune en développant particulièrement pour les jeunes et les personnes âgées, ainsi que pour toute la population les gestes éco citoyens. La recherche de mixité sociale et intergénérationnelle sera un impératif.

Gageons que ce jeune entre 16 et 25 ans en service civique aura une première expérience très diverse, riche, soucieuse de l'intérêt général. Ce sera donc pour lui un bon départ et une aide précieuse pour notre collectivité.

La réfection des chemins communaux

Après avoir été inscrits au budget depuis quelques années, les premiers travaux sur les chemins communaux vont enfin débuter cet automne. Le budget de l'année 2020 de la commune prévoit une dépense globale sur les chemins communaux de l'ordre de 180 000 €. C'est un effort sans précédent qui sera réalisé cette année.

A partir du mois de septembre, l'entreprise adjudicataire du marché va commencer les profilages, le bétonnage de certaines portions et le nettoyage des fossés des chemins choisis.

Suite à l'épisode pluvieux de juin dernier pour lequel nous avons été placés en catastrophe naturelle, le recensement des dégâts a été fait.

Les chiffrages font état de près de 480 000 € de réparations à envisager. Le dossier de demande d'indemnisation a été monté et déposé auprès des services compétents. Le budget communal ne pourra à lui seul supporter cette dépense importante. Aussi, les travaux sur ces chemins ne pourront débuter qu'après l'obtention des aides de l'état au titre de la catastrophe naturelle.

Incivilités

La notion d'incivilité appelle une définition a contrario : celle de « civilité ».

Il est donc question de respect de règles de vie qui permettent de vivre en commun.

L'incivilité s'exprime par un manque de courtoisie ou de politesse, soit en acte, soit en parole.

Ces derniers temps nous avons été alertés par la population et nous avons constaté des dégradations sur la commune de Bourgs sur Colagne : banc public scié, tags, nuisances sonores (animaux, véhicules, éclats de voix) et toutes autres incivilités.

Courant de l'été, certains jeunes sont venus, à la mairie, exposer leur comportement et incivilités. En accord avec les parents, il a été mis en place, plusieurs demi-journées de travaux d'intérêts généraux. Nous restons vigilants et si cela devait se reproduire, nous n'excluons pas des poursuites car ces dégradations sont coûteuses.

BOUNIOR Lionel élu Maire de Bourgs Sur Colagne (Article Midi Libre).



« C'est dans des conditions très particulières (décès du maire en fonction, crise sanitaire, délocalisation du conseil dans la salle Colucci afin de respecter la distanciation sociale) qu'a eu lieu le premier conseil municipal, après les élections du 15 mars.

Suite à la démission de Claude Boudet, c'est la doyenne Isabelle Périé qui préside le conseil. Il commence par une minute de silence en hommage à Henri Boyer, Maire décédé en fonction, puis, suit la présentation des résultats aux élections.

La liste conduite par Lionel BOUNIOR obtient 19 sièges et 4 sièges pour celle conduite par Henri Boyer. La présidente fait lecture des noms des élus de la liste majoritaire et ceux de la liste minoritaire. Elle précise que suite au décès du maire sortant, Yvan Dalle est élu. Mais, lui aussi en plus de Claude Boudet et d'autres colistiers : Rose Fromental, Henri Perrier, Valérie Cornut, Eric Douet ont démissionné.

L'élection du maire se déroule à bulletin secret.

Le Maire Lionel BOUNIOR fraîchement élu prend la présidence du conseil et précise « si nous n'avions pas débuté par une minute de silence j'avais prévu de la proposer ». S'ensuit un mot avec émotion, humilité et humanité « le mandat de maire est un mandat fantastique, de passion, proche du terrain et des réalités ». Il poursuit en remerciant tous ceux qui l'ont conduit aux résultats de cette élection sans oublier le soutien important de ses colistiers.

Il n'oublie pas de remercier le travail d'Isabelle PERIE, depuis le 24/04, en tant que premier adjoint pour Maire empêché ainsi que l'importante charge administrative, d'autant plus en cette période, supportée par la DGS, Myriam Villaret.

Le Maire fait procéder à l'élection des adjoints au nombre de 5 alors qu'il était possible d'en proposer 6. Sont élus: Serge Chazalmartin, Michèle Castan, Olivier Folcher, Valérie Plagnes, Gérald Menras.

Puis conformément à la réglementation a lieu l'élection des Maires délégués : pour la commune déléguée de Chirac, Michèle Castan et pour Le Monastier Pin Moriès, Eric Mieusset.

Le Maire précise que les 4 conseillers de la liste minoritaire sont les bienvenus « j'imagine que si vous êtes là, c'est pour travailler pour la Collectivité, bien évidemment nous vous ouvrons des commissions, ce qui vous permettra de faire des propositions et de travailler ensemble »

Puis sont votées des délibérations nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité.

La nouvelle équipe consciente de l'engagement pris, de sa volonté de proximité est en état de marche, à l'écoute de la population.

Le conseil municipal, s'est terminé en l'honneur d'Henri Boyer. [...] ».

« 2S-2C » Sport Santé Citoyenneté Culture (Article Midi Libre)

« Le respect du protocole sanitaire ne permettait pas d'accueillir en continu tous les élèves de nos écoles.

Dans cette optique le ministère de l'éducation nationale a souhaité qu'un dispositif supplémentaire appelé « 2S-2C » puisse être proposé aux élèves, sur le temps scolaire, en parallèle de la reprise des cours. Ce dispositif dont la responsabilité juridique était assurée par l'état, a trouvé toute sa pertinence dans les communes où les élèves ne pouvaient pas être accueillis en continu (ce qui était le cas dans notre commune). Dès la parution du décret, nous avons consulté les responsables des écoles publiques de la commune, pour faire l'état des besoins afin de mettre en place des activités avant la fin de l'année scolaire. Seule l'école Marceau Crespin de Chirac a formulé une demande.

Une convention a été signée entre le Maire, le représentant du DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale), Christophe Parrayre, Éric Mieusset Maire Délégué, en présence de Madame Sylvie Michon, directrice de l'école, et de Madame Joubert, Directrice du centre du Ventouzet. Les activités proposées étaient gratuites, l'état versant à la collectivité la somme de 110,00 euros par journée d'activité et par groupe de 15 enfants maximum. Elles ont été proposées sur plusieurs jours, dès le 11 juin et jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Au programme :

- Inventaire des petites bêtes dans le jardin et plantation d'espèces mellifères.
- Réalisation d'un herbier, créations diverses en utilisant la pâte à papier.
- Sensibilisation à la gestion des déchets et recyclage du papier.
- Choix de privilégier les activités extérieures de découvertes de l'environnement, mais aussi culturelles, scientifiques, civiques, et d'éducation à la citoyenneté.

Enseignants et surtout les enfants ont apprécié ce programme d'activités. »

Du matériel de Pro pour un vrai Pro

(Article paru dans « Midi Libre » et « Lozere Nouvelle »)

« En début de semaine, la commune a réceptionné un nouveau tracteur/tondeuse. Un matériel incontournable pour l'entretien des espaces verts et notamment du stade de FOOT. Lionel BOUNIOL, Maire et Michèle CASTAN, Maire déléguée de CHIRAC avaient tenus à être présents pour saluer le travail d'orfèvre d'un bénévole.

Comme le précise Le Maire, "Matériel incontournable, mais l'indispensable, c'est son utilisateur au quotidien, Bernard SALTEL. Sans son implication, sa disponibilité et la qualité du travail de Bernard, les stades ne seraient pas aussi splendides et reconnus aussi.

Le Maire tient officiellement à remercier Bernard SALTEL, un vrai pro, pour son implication et le travail réalisé en tant que bénévole pour l'entretien du stade. Il est vrai que sans lui, la commune n'aurait pas les moyens de dégager un agent municipal pour cet entretien. Alors tout simplement, au nom de la collectivité, "Bravo et Merci Bernard".

Ce tracteur a été acheté localement auprès de l'entreprise ROCHER, garage RENAULT qui a été le mieux disant de l'appel d'offres. Cette proximité garantira un entretien de qualité. Merci à Bernard ROCHER pour son coup de main qui permet de prolonger le service de l'ancien tracteur. Il continuera à être utilisé par les agents techniques ou il sera bien utile vu l'étendu des espaces verts de la commune. »



La Presse en parle

Une médecin généraliste s'installe au Monastier (Article Midi Libre)



« Depuis le lundi 6 juillet, la commune compte un médecin généraliste, le docteur Nathalie Masson. Le cabinet se situe 5 rue du Moulin, au Monastier. Après des études à l'université René-Descartes à Paris, Nathalie Masson, diplômée en médecine générale et titulaire d'un DIU (diplôme inter-universitaire) de pédiatrie a d'abord exercé en urgence pédiatrique pendant cinq ans.

Elle est également intervenue en crèches et dans les centres de PMI (protection maternelle et infantile) et apprécie particulièrement dans l'exercice de son activité, l'aide à la parentalité, le suivi des grossesses, des nourrissons et des familles.

En 2005, toujours à Paris, elle s'installe en libéral. Puis, en 2009, elle s'installe au sein d'un cabinet médical de groupe, comptant deux généralistes. Afin de se renouveler, en 2017, elle obtient une capacité d'allergologie ce qui l'amène à consulter au sein de l'institut Pasteur.

S'installer en zone rurale est un choix familial, la vie parisienne avec un jeune enfant étant parsemée de nombreuses contraintes. C'est à la suite de la reconversion professionnelle de son mari, anciennement informaticien, et maintenant installé comme agriculteur sur une exploitation d'élevage de vaches aubrac, que le couple a choisi Bourgs-sur-Colagne pour s'installer.

La commune étant dépourvue de médecin généraliste depuis quelques années, Nathalie Masson a donc choisi d'implanter son cabinet au Monastier. Un espace suffisamment grand qui peut permettre l'accueil d'autres professionnels de santé à l'avenir. »

Bibliothèques

Bibliothèque René Jaudon à Chirac

A compter du mercredi 16 septembre, la bibliothèque sera ouverte **le mercredi de 16h à 18 h** et **le samedi de 10h à 12h**, aux enfants et aux adultes.

Obligation du port du masque, du lavage des mains (gel à l'entrée de la bibliothèque), pas plus de 10 personnes ensemble.

Bibliothèque du Monastier

Ouverture de 10h à 12h

Avec respect des gestes barrières

Samedi 12 septembre
Mercredi 16 septembre
Samedi 26 septembre
Mercredi 30 septembre
Samedi 3 octobre
Mercredi 7 octobre
Samedi 17 octobre

Les prochaines dates d'ouverture seront affichées ultérieurement.

École publique Marceau Crespin



Les enfants ont repris le chemin de l'école le mardi 1er septembre et c'est avec le sourire que tous se sont retrouvés pour une nouvelle année scolaire. Nouvelle année, nouveau protocole sanitaire... et un portail et des barrières fraîchement repeints !

Quelques travaux d'amélioration sont prévus en ce début d'année pour améliorer le cadre de l'école et la sécurité des enfants.

Nous accueillons Doris Verlaguet, AESH, dans la classe maternelle nous lui souhaitons la bienvenue. Le reste de l'équipe éducative reste inchangée : Corinne Bettencourt reste enseignante de la classe maternelle secondée par Angélique Malaval, ATSEM.

Sylvie Michon garde sa classe de CP/CE1/CE2 et la direction de l'école, complétée le mardi par Caroline Bascle qui assure sa décharge pour mission formation. Stéphane Salvat, quant à lui, enseigne toujours aux CM1 et CM2. Sandrine Giner et Bernadette Ferrier, employées municipales, seront de même parmi nous pour assurer la cantine pour la première et la garderie du matin pour l'autre.

Tout au long de l'année, les enseignants vont proposer des projets pédagogiques aux élèves afin de les accompagner du mieux possible dans leurs acquisitions. L'équipe pédagogique a entamé la réflexion sur les nouvelles actions du Projet d'école. Certains projets comme la piscine ou « Ecole et cinéma » seront reconduits, d'autres viendront enrichir l'année. Des adaptations seront entreprises en fonction de l'évolution de la situation sanitaire mais nous ferons notre maximum pour que les enfants vivent une année scolaire la plus normale possible tant au niveau des enseignements en classe qu'au niveau des projets nécessitant des sorties.

En attendant, nous souhaitons à tous une bonne année scolaire et mettons tout en œuvre pour que celle-ci soit une pleine réussite dans l'intérêt de nos élèves.

Actualités des écoles

UNE RENTRÉE « MASQUÉE » A L'ÉCOLE SAINTE ANGELE

Le 1^{er} septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école et ont retrouvé leur enseignante. L'équipe reste inchangée : maitresses Maëlle, Cécile, Julie, Céline et Stéphanie sont toujours au rendez-vous et s'ajoute maîtresse Camille.

Les maitresses, masquées, ont accueilli les enfants dans les cours de récréation et les plus petits en classe. (Un grand merci à l'association Cardiocollègues48 d'avoir fourni un masque en mai dernier à chaque adulte de l'école).

Voilà une année scolaire particulière qui commence. Tout a été mis en œuvre pour respecter le protocole sanitaire national notamment pour le nettoyage et pour la limitation du brassage des élèves (aux récréations, à la cantine ainsi qu'aux arrivées et départs). Mais les enfants comprennent très bien ces « nouvelles règles » et ils sont heureux de retrouver leurs camarades de classe et de pouvoir enfin jouer avec eux au ballon !



Les activités de l'année ont commencé avec le cycle piscine pour la classe de CM1 CM2, il y aura ensuite le cross UGSEL pour la classe de CP CE1 en octobre. Les 5 classes retrouvent également Claire, leur professeur d'anglais, tous les jeudis.

Le chef d'établissement Maëlle Fages Meissonnier souhaite une bonne année scolaire à tous les élèves ainsi qu'à toute la communauté éducative !



Queyras

Nous sommes à « **la Vie Sauvage** », 1800m d'altitude dans un gîte qui n'a plus à faire sa renommée tant pour son accueil, sa générosité que sa très bonne table.

Durant une semaine du 28 juin au 5 juillet nous avons parcouru les montagnes et les vallées dans un décor floral abondant et coloré. Nous avons pu profiter des sifflements des marmottes, apercevoir des bouquetins, des chamois au loin, des vautours...

Nous avons marché vers les sommets et dans les alpages : Crête de Curlet 2300m, Chalets de Clapeyto lac de Néal 2536m. Le lac de Souliers 2492 m avec Claire notre accompagnatrice. Saint Véran plus haute commune d'Europe 2040m a fait l'objet d'une visite particulière.

Les fleurs nous ont tenu compagnie : Lys martagon, centaurées, gentianes, edelweiss, saxifrages, nigritelles, silènes acaule, renoncules, etc...

Sur une idée d'Anne qui nous a conseillé pour le séjour, étant une habituée du pays, nous avons prévu une journée avec Michel Apiculteur-accompagnateur.

Depuis le col Agnel à pas de montagnard nous avons gravi les pentes jusqu'au Pic Foréant 3081m dans les rochers et les névés pour un spectacle plein ciel sur les Alpes : Pain de Sucre, Viso...

Depuis Saint Véran nous avons longé le torrent de l'Aygue Blanche pour aller au refuge de la Blanche ou un bon repas nous attendait.

Notre séjour s'est terminé par une randonnée plus courte pour profiter des produits locaux, entre autres du miel de notre apiculteur.

Tous les randonneurs à des niveaux différents ont pu profiter de paysages aux sommets plus ou moins enneigés, de lacs aux couleurs émeraude, d'alpages encore en fleurs, d'échanges, dans une ambiance des plus conviviale.



APEL Sainte Angèle

Comme pour tous, la crise sanitaire a perturbé les activités de L'APEL Sainte Angèle avec l'annulation de bons nombres d'événements comme la traditionnelle fête de l'école. Malgré tout, nous avons pu maintenir le lien avec les familles par le biais de notre première vente de plants organisés au mois d'avril. Nous avons également accompagné la reprise des activités scolaires, au mois de mai, en participant à la réorganisation de l'école et en finançant une partie des consommables et matériels nécessaires à l'accueil de nos enfants.

La reprise de nos activités, en septembre, reste encore réduite et les projets incertains. Nous nous efforcerons malgré tout d'apporter notre aide à l'équipe enseignante dans la poursuite de leurs projets scolaires et éducatifs.

Le bureau de l'APEL Sainte Angèle

Entente Sportive Chirac Le Monastier



Après plusieurs mois d'interruption dus à la situation sanitaire, les activités de l'ESCM reprennent enfin.

Cette rentrée a été compliquée à mettre en œuvre. Les habitudes des uns et des autres ont été bouleversées par cet arrêt brutal et durable dû à la pandémie de Covid-19. De plus, les précautions sanitaires à prendre compliquent encore un retour à la normale.

C'est donc dans ce contexte particulier que nous repartons avec 2 équipes seniors hommes dans un nouveau championnat avec nos amis aveyronnais. Nous fondons de grands espoirs pour notre équipe fanion cette année.

Nous n'avons pas pu reconduire l'équipe féminine faute d'effectifs suffisants (6 futures mamans).

Côté matériel, nous avons complété nos équipements avec, notamment, un achat important de ballons, la fourniture par la municipalité de buts en remplacement des anciens qui avaient atteint la côte d'alerte au niveau sécurité. Enfin, le club a financé l'achat d'une cage mobile pour les entraînements des seniors.

La situation financière du club est saine, grâce à la gestion très prudente pratiquée durant ces 2 dernières années. Notre budget a été établi en forte baisse pour cette saison du fait des incertitudes qui pèsent sur nos recettes futures (loto, sponsors, buvette etc.)

Concernant les vestiaires, qui ne correspondent plus aux normes souhaitables aujourd'hui, des contacts suivis ont été établis avec la municipalité et des solutions sont actuellement à l'étude. Il s'agit d'un dossier d'une urgence absolue pour pouvoir envisager avec optimisme l'avenir du football sur la commune au cours des prochaines années. Tous les acteurs concernés sont mobilisés et nous suivons l'évolution de ce projet de très près.

L'école de foot, elle, est totalement intégrée dans l'entente « Gévaudan Colagne » créée l'an dernier avec le GFC et La Canourgue Saint Laurent. Garçons et filles de 5 à 17 ans peuvent donc s'inscrire, quelle que soit leur catégorie. Les activités ont repris dès le début septembre et nous avons augmenté la fréquence des entraînements qui se déroulent sur les sites de Chirac et Mascoussel.

Enfin, le bon fonctionnement d'une association telle que l'ESCM, nécessite la participation de nombreux bénévoles. C'est, là aussi, un impératif évident pour la pérennité de la structure. Une prise de conscience collective, l'engagement de nouveaux bénévoles et un accompagnement fort de la municipalité sont les conditions indispensables pour assurer la pérennité de notre association.

Mais soyons optimistes. Le soutien réaffirmé de la municipalité, du Conseil Départemental et du Conseil Régional ainsi que la confiance réaffirmée de nos sponsors, nous permettent d'envisager, avec une certaine sérénité, les mois à venir pour l'ESCM.

PS : Les personnes qui souhaitent nous apporter leur aide, sous quelque forme que ce soit, peuvent nous contacter au 06 86 96 16 07.

Infos Associatives

Moto Club de la Colagne



C'est la rentrée pour le Moto Club de la Colagne ! Le mois de septembre sera consacré à la reprise des cours. Si votre enfant a entre 6 et 16 ans et qu'il souhaite goûter au plaisir de la moto, vous pouvez nous contacter au 06.87.70.14.59. Les cours ont lieu un samedi sur deux, sur un terrain aménagé selon les niveaux de chacun, encadrés en toute sécurité, dans la zone de Carlac du Monastier, n'hésitez pas à vous renseigner !

Quant aux adultes ayant le permis, ils pourront profiter de l'organisation de notre « Spéciale sur prairie » qui aura lieu le samedi 10 octobre 2020, de 10h à 17h sur la commune de Grèzes.

Le Moto Club de la Colagne vous souhaite une bonne rentrée et vous attend sur notre page Facebook « Moto Club de la Colagne ».



Club de l'Amitié Chirac / Générations-mouvement



Depuis le voyage à Paris fin février la pandémie de la COVID19 et le confinement qui s'est imposé le 17 mars ont mis à mal le lien social.

Nicole et Alain l'ont maintenu pendant le confinement pour ceux qui ont un ordinateur et je tiens à les remercier encore une fois pour tout le travail réalisé car cette période a été très dure pour chacun d'entre nous.

Pourtant nous devons garder espoir malgré la situation actuelle qui est encore très incertaine et nous devons être prudents.

Aussi dans la réunion du Conseil d'Administration du 2 septembre, la grande majorité a décidé de ne pas ouvrir le club jusqu'à nouvel ordre.

Les propositions sont pour l'instant :

- 1) marche avec deux niveaux :
 - une courte adaptée aux difficultés
 - une plus longue d'environ deux heures
- 2) Pétanque
- 3) Causerie possible devant la salle suivant le temps.

Nous nous excusons et espérons que la situation va à nouveau s'améliorer rapidement pour que nous puissions redémarrer normalement.

Nous vous souhaitons la santé et également de garder le moral, si par hasard vous aviez des difficultés n'hésitez pas à nous appeler.

Infos Associatives

L'association « Un bus pour le Sénégal »

Née en 2006, l'association « Un bus pour le Sénégal », apporte un soutien financier pour la scolarité d'enfants, d'adolescents ou de jeunes adultes de Palmarin N'gallou dans la région du Siné Saloum au Sénégal, elle aide aussi à la création et à la pérennité de petits commerces essentiellement tenus par les femmes du village.



La principale ressource financière de l'association, provient de la vente de vélos d'occasion. Donnés à l'association, les vélos sont remis en état par Jean-Luc et revendus à des particuliers sur place en Lozère, mais aussi envoyés dans toute la France. Les vélos en vente sont visibles sur le site internet « Troc Vélo » (saisir en un seul mot « unbuspourlesenegal »).

Mais pourquoi les vélos ?

Nous le voyons de manière de plus en plus incisive aujourd'hui, notre environnement se dégrade, et nombreux sont ceux qui désirent faire leur « part de colibri » pour notre planète en adoptant un mode de circulation alternatif tel que les déplacements en vélo, contribuant ainsi à la réduction de la pollution de l'air, et luttant contre le réchauffement climatique.

Ceci favorise par ailleurs la réduction des déchets en remettant dans le circuit des vélos encore performants tout en donnant la possibilité d'acquérir un vélo à un prix très abordable.

C'est dans cet esprit que l'association Un bus pour le Sénégal a proposé à la nouvelle équipe municipale la création d'un atelier participatif. Ce projet imaginé de longue date, a retenu l'attention du Maire et des conseillers municipaux et a pu être présenté de manière détaillée lors d'une première rencontre.

Mais qu'est-ce qu'un atelier participatif ? Un atelier vélo participatif met à disposition de toute personne adhérente des **outils**, des **pièces détachées**, et des conseils pour permettre d'entretenir et de **réparer son vélo soi-même, sous les conseils d'un animateur, ici Jean-Luc, qui a acquis** au fil du temps de l'expérience dans la réparation des vélos.



L'entretien, la réparation et le réemploi sont des solutions simples qui permettent d'éviter l'émission de déchets et réduisent les inégalités. Mais un atelier vélo participatif, c'est plus que cela, puisque c'est aussi un lieu de rencontre, de convivialité où s'échangent savoirs, conseils et bonnes pratiques pour donner confiance et apprendre à faire soi-même,

L'association Un bus pour le Sénégal, espère qu'un tel lieu pourra dans un avenir que l'on souhaite le plus proche possible, voir le jour sur notre commune.

En attendant, nous continuons à récupérer vos vélos pour leur donner une deuxième vie, dont la revente bénéficiera aux plus nécessiteux de Palmarin.

Contact :

Jean Luc : 06 31 66 40 29

Jean Claude : 06 77 17 58 16

Foyer Rural du Monastier

Le Foyer Rural du Monastier fait sa rentrée 2020-2021

A partir du **1^{er} octobre 2020**, le Foyer Rural du Monastier fait sa rentrée 2020-2021 et vous propose des activités pour tous.

Attention, l'atelier danse ne reprend pas (dû au contexte).

Les inscriptions ont été prises lors de la journée des associations de Bourgs sur Colagne le **samedi 19 septembre 2020** de 14h à 17h salle Colluci.

Si vous souhaitez vous engager pour votre village, vous pouvez rejoindre les bénévoles de l'association. Vous serez les bienvenus !

Contact Marie-Thé Allanche :

06 80 27 23 92

frlemonastier@gmail.com.

« Destination Zatypie »

Conférence gesticulée théâtralisée

le **15 octobre 2020**

salle Colluci

au Monastier à 20h30

à l'intention des parents, professionnels, bénévoles et élus.

Gratuit avec pot offert pour faciliter les échanges après le spectacle

"Surdoués, hyperactifs, dys, autistes. Voyage aux confins d'un monde invisible. Oui, il y a une vie au-delà de notre monde normé. Dans sa capsule amphibie, Raquel nous guide dans l'univers des personnes neuro-atypiques, aux cerveaux un peu particuliers. Et dévoile des identités sociales décalées, trop souvent ignorées et malmenées."

Comédienne et réalisatrice du spectacle : Raquel Hadida

Site internet pour en savoir plus : <http://www.zatypie.fr/conference-gesticulee/>

Soirée débat organisé en partenariat avec la CCSS, le CD48, l'Association Familiale du Monastier, l'APEL de la Lozère, l'APE les amis de l'école laïque Claude Erignac, le SESSAD les Dolines, le lycée Terre Nouvelle.

Association Familiale LE MONASTIER

Les activités de l'Association Familiale reprennent le 9 Septembre.

Toutes personnes intéressées par ces activités peuvent venir nous rejoindre les Mercredis soir de 20h à 22h, un large panel de réalisations est proposé suivant l'envie de chacune. Actuellement il y a de l'encadrement, réalisations de sacs, peinture sur verre, peinture sur soie, montage d'abat-jour, cartonnage, et bien d'autres encore. L'Association demande 24 euros pour l'adhésion /personne pour l'année, ce qui nous permet d'acheter du matériel.

L'atelier est libre, ce lieu est avant tout un lieu d'échange et de savoir-faire, mais aussi d'écoute et de contact humain. Les participants devront porter le masque.

L'assemblée générale de l'Association Familiale aura lieu le Mercredi 16 Septembre 18h30 salle des Associations.

L'Association organise depuis 2 ans des ateliers numériques, l'UDAF propose de reprendre les ateliers, qu'elle anime au sein des Associations familiales à compter d'Octobre 2020 dans le respect des mesures barrières et de la distanciation physique. Les participants devront porter le masque. Du gel pour la désinfection des mains sera mis à leur disposition. L'UDAF ajustera et adaptera son organisation aux conditions du moment. Le groupe ne dépassera pas 12 personnes. Les dates et horaires sont : 14 h le deuxième Mercredi du mois, le lieu salle des Associations Marvejols, durée des ateliers 2 heures. Pour les inscriptions contacter Chantal Beaumevieille 06 84 29 77. La carte des ateliers est de 24 euros pour l'année.

Nous organisons depuis 2006 le marché de Noël, qui connaît un franc succès, et nous proposons aux différentes Associations du village de participer, face à la crise sanitaire, nous ne sommes pas en mesure de communiquer si celui-ci aura lieu, au cas où nous aurions l'autorisation il aura lieu le Dimanche 29 Novembre.

Toutes les personnes qui exposent sont du canton, ou très proches, et réalisent leurs créations, et proposent divers produits locaux.

Les adhérentes de l'Association se réunissent avant le marché de Noël pour réaliser diverses créations.

Nous participons financièrement au spectacle de Noël pour les enfants, organisé par le foyer Rural.

État Civil

Infos

Naissances

PLEKANIEC Lisiuh né le 09/01/2020
RAZON Aaron né le 13/01/2020
BRUNELLE Katalya née le 18/01/2020
CANTAGREL Léonie née le 29/01/2020
TRIPICCHIO Andréa né le 09/02/2020
PARENT Lola née le 17/03/2020
DEBARD Djimy né le 21/05/2020
DELHAL Rose née le 28/05/2020
CABIROU Axel né le 25/06/2020
DELMAS Valentine née le 23/07/2020
BARBEZIER Lina née le 16/09/2020
CONORT Liz née le 21/09/2020

Mariages

MAZEL William et PLAGNES Violaine le 29/02/2020
BOADA Sylvain et PEDROL Aline le 08/08/2020
LACROIX Maxime et BRES Bérengère le 29/08/2020
CHESI Philippe et MARY Brigitte le 19/09/2020

Décès

Armand ROUSSET le 21/01/2020 à Chirac
Lucien ALLE le 21/01/2020 à Mont Saint Martin (54)
Louis TRANCHARD le 22/01/2020 à Chirac
Léonce NEGRE le 02/02/2020 à Marvejols
Marie GILLES le 08/02/2020 à Chirac
Thérèse CHEMINAT veuve ALCHER le 06/02/2020 à Marvejols
Jacques MALET le 10/02/2020 à Mende
Jean Pierre PONS le 21/02/2020 à Marvejols
Anita GATA épouse MARTIN le 24/02/2020 à Marvejols
Marius PEPIN le 11/04/2020 à Montpellier (34)
Yvette FIELBAL veuve MORALES le 20/04/2020 à Mende
Henri BOYER, Maire, le 24/04/2020 à Mende
Josette TICHIT le 28/04/2020 à Chirac
Denis PRIEUR le 29/04/2020 à Chirac
Josette BASTIDE le 10/05/2020 à Chirac
Pierre BILACH le 08/07/2020 à Pont De Salars (12)
Yvonne FABRE veuve PELAT le 09/07/2020 au Monastier
Claudine BRUGUIER le 02/09/2020 à Mende

pratiques

Pompiers : 18 ou 112

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Dr MASSON (Généraliste) : 04 66 31 03 87

Dr SURCA (Gynécologue) : 04 66 31 92 88

Infirmiers (Le Monastier) : 04 66 47 39 58

Kiné (Le Monastier) : 04 66 45 89 56

Kiné (Chirac) : 04 66 48 57 34

Ostéopathe (Chirac) : 06 62 41 16 06

Votre Mairie

Contact : mairie@bourgssurcolagne.fr

Mairie de Bourgs sur Colagne

26, Avenue de la République
Le Monastier
48100 BOURGS SUR COLAGNE
Tel : 04 66 32 72 17

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : 10h-12h / 14h-16h
Le vendredi et samedi 10h-12h

Mairie annexe de Chirac

Quartier du Rieu
Chirac
48100 BOURGS SUR COLAGNE
Tel : 04 66 32 70 06

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Le vendredi 8h30-12h / 13h30-17h

DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

En Lozère,
les secours sont assurés
à 100 % par
des volontaires.

Ces femmes et ces hommes ont
choisi, en plus de leur activité
principale, de donner de leur
temps pour se former et porter
secours à leurs concitoyens.

Renseignez-vous !

Les Sapeurs-Pompiers de Chirac recrutent !

Vous pouvez adresser votre
candidature au Chef de centre
à l'adresse suivante :

Centre de Secours de Chirac
ZA d'Entraygues
48100 Bourgs-sur-Colagne

bureau du volontariat
SDIS48 : 04 66 65 68 10

